



366 rue Sainte-Anne
Yamachiche GOX 3LO, Tél: 819-296-3795
Courriel: hoteldville@municipalite.yamachiche.qc.ca
Site internet: municilite.yamachiche.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

VOLUME 15, NUMÉRO 13
DECEMBRE 2010

À chacune et chacun d'entre vous, JOYEUX TEMPS DES FÊTES,
nos vœux de BONHEUR
de SANTÉ et PROSPÉRITÉ pour cette nouvelle année 2011.

De la part de votre conseil municipal et de tous les employés municipaux

HEURES D'OUVERTURE HÔTEL DE VILLE—PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés du jeudi 23 décembre 2010 à 12h00
jusqu'au vendredi 07 janvier 2011 inclusivement.

Pour une urgence concernant les **travaux publics**, vous pouvez rejoindre l'employé de garde

819-691-3700 poste 986308



MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Marc André Blanchard agira à titre de maire suppléant en 2011.

Monsieur Blanchard est conseiller depuis octobre 2009.



AU SUJET DES BACS ROULANTS

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM) a annoncé qu'en date du **1er juillet 2011**, pour la collecte sélective l'utilisation de bacs (bleus) sur roues sera obligatoire.
Au printemps des informations supplémentaires vous parviendront sur les délais et sur la façon de procéder pour en faire l'acquisition.

BUDGET 2011

« Un budget sans surprise »

La taxe foncière générale municipale pour l'année d'imposition 2011 sera maintenue à **0.85 \$** du CENT DOLLARS d'évaluation, la surtaxe sur les immeubles non résidentiels demeure à 0.14 \$ / 100 d'évaluation et la taxe vidange-collecte sélective passe de 125.40 \$ à 159.75 \$.

Le surplus budgétaire anticipé pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2010 est estimé à 450 378 \$. De cette somme un montant de 66 213 \$ est approprié au budget 2011 à la section aqueduc et un montant de 75 202 \$ à la section égout, la différence est affecté au surplus accumulé.

Le rôle d'évaluation passe de 195 067 300 \$ à 198 913 200 \$ en 2011, cette variation est attribuable à de nouvelles constructions, des travaux de rénovation autant dans le secteur résidentiel et commercial. Ce qui permet d'absorber l'augmentation des coûts des dépenses, notamment l'augmentation de 1% de la TVQ.

Le plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 demeure à 200 000 \$ par année.

La contribution de la municipalité d'Yamachiche pour les services de la Sûreté du Québec en 2011 sera de 225 246 \$, et elle est calculée en fonction de la richesse foncière uniformisée de 2009.

Un montant de 55 000 \$ est prévu pour la réalisation de divers travaux d'asphaltage, de 75 000 \$ pour la réfection de ponceaux, de 50 000 \$ pour les éboulis, 268 296 \$ pour l'enlèvement de la neige. Un montant de 75 000 \$ est budgété pour la réfection du Chemin du Pays Brûlé, cet investissement est conditionnel à l'obtention de subventions gouvernementales.

Un montant de 145 000 \$ pour la réalisation de certains travaux d'infrastructures pour le secteur des rues Trahan, Millette, Blais et St-Louis. Un montant de 91 000 \$ est réservé pour des projets de développement, d'aménagement et d'urbanisme.

Un montant de 40 000 \$ est prévu pour l'asphaltage de la patinoire, cet investissement est conditionnel à l'obtention d'aide financière de différents partenaires. Une somme de 10 000 \$ pour l'organisation des spectacles en plein air au Parc Achille Trahan est maintenue.

La quote-part versée à la MRC passe de 151 429 \$ à 178 795 \$ soit une augmentation de 27 366 \$ pour 2011.

Toutes les taxes sont payables en trois versements égaux lorsque leur montant total dépasse CENT DOLLARS:

Un premier paiement le 24 février 2011

un second paiement le 26 mai 2011

un troisième paiement le 18 août 2011

Tout compte est payable à la Caisse Populaire de l'Ouest de la Mauricie, par la poste, par internet Accès D ou Financière Banque Nationale ou directement à l'hôtel de ville de la Municipalité d'Yamachiche.

Michel Isabelle, maire

REVENUS 2011	\$
Taxes foncières	1 747 521
Différentes taxes	1 015 886
Compensations	24 450
Sources locales	36 000
Autres revenus(Amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	73 019
Transferts inconditionnels (Remboursement TVQ)	82 717
Transfert conditionnels (Diverses subventions, redevances)	179 316
Affections (Surplus, financement, réserve)	1 011 416
Amortissement	466 260
TOTAL REVENUS	4 636 585 \$

DÉPENSES 2011	\$
Administration générale	634 582
Sécurité publique (Police, incendie, autres)	441 318
Transport (Travaux voirie, enlèvement neige, autres)	715 840
Aqueduc (Entretien réseau d'eau, Quote-Part Régie d'aqueduc)	711 319
Égout (Travaux & entretien usine épuration des eaux usées, autres)	328 257
Urbanisme (OMH, Quote-part MRC aménagement-industriel)	84 909
Loisirs & culture (Service récréatif, biblio, soccer, autres)	121 983
Dettes à long terme (capital & intérêts)	220 426
Immobilisations 2011	1 139 600
Affections	2 000
TOTAL DÉPENSES	4 636 585 \$

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par Linda Lafrenière, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche, conformément à la Loi, que lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2011, à 20h00, un règlement portant le numéro 364 sera étudié et adopté, si nécessaire, **concernant la rémunération et les allocations de dépenses des élus de la municipalité d'Yamachiche.**

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée Linda Lafrenière, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche. A l'effet que le conseil de la Municipalité d'Yamachiche a adopté en date du lundi 20 décembre 2010 le règlement portant le numéro 365 **concernant les taux d'imposition 2011 des taxes et licences suivantes imposées par notre corporation municipale:**

- 1) Taxe foncière
- 2) Déchets et collecte sélective (Taxe de vidanges / Taxe de collecte sélective)
- 3) Taxes d'assainissement des eaux usées (Taxe d'entretien / Taxe SOAE, secteur, par unités d'occupation / Taxe SOAE, secteur, basée sur évaluation / Taxe Travaux Municipaux, secteur, par unités d'occupation / Taxe Tr. Mun., secteur, basée sur évaluation)
- 4) Taxes d'aqueduc (Taxe de minimum d'eau / Taxe de consommation d'eau)
- 5) Immeubles non résidentiels
- 6) Licences de chien et chenil
- 7) Coûts des raccordements privés en eau potable à notre réseau
- 8) Coûts des raccordements d'égout pluvial à notre réseau
- 9) Coûts des raccordements d'assainissement des eaux usées sanitaires à notre réseau
- 10) Coûts pour tout raccordement en aqueduc ou en assainissement des eaux usées qui desservent plus d'une unité d'occupation
- 11) Exigibilité des taxes
- 12) Nombre de versements permis pour tout compte de taxes
- 13) Tarifs pour les permis de construction
- 14) Impositions particulières
- 15) Approbation

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée Linda Lafrenière, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche. A l'effet que le conseil de la Municipalité d'Yamachiche a adopté en date du lundi 20 décembre 2010 le règlement portant le numéro 366 **concernant l'exigibilité des taxes en 3 versements.**

Tous les intéressés peuvent se procurer une copie de ces règlements en s'adressant à l'hôtel de ville de la municipalité, 366 Sainte-Anne à Yamachiche

CLUB OPTIMISTE

Chaque année le Club Optimiste d'Yamachiche offre des billets Opti-Rêves pour amasser de l'argent dans le but de le redistribuer aux jeunes d'Yamachiche. Nous voulons **remercier les gens** qui nous encouragent à chaque année. Grâce à vous, les jeunes de la municipalité d'Yamachiche peuvent bénéficier d'activités, d'infrastructures et de matériel de qualité pouvant les aider à se dépasser. Différentes bourses sont également remises pour les encourager à continuer leurs études.

Voici quelques unes de nos contributions majeures pour les deux dernières années

	ANNÉE	2008-2009	2009-2010
Transport lors des activités pour l'école		6080 \$	5314 \$
Construction des nouvelles bandes de la patinoire		5000 \$	-----
Ordinateurs portables pour l'école Omer Jules			
Desaulniers		5000 \$	-----
Remboursement pour des inscriptions à des activités sportives		3046 \$	3523 \$
Bourses d'études		3050 \$	3400 \$
Achat d'équipement sportifs pour l'école Omer Jules			
Desaulniers		-----	6000 \$
Rénovation du parc Marguerite Bourgeoys		-----	2000 \$

RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL

La régie de gestion résiduelles de la Mauricie invite la population à participer à la campagne de récupération des sapins de Noël **le dimanche 9 janvier 2011 de 10 heures à 16 heures.**

Les sites de récupération sont:: Écocentre , 760 rue Deveault, Louiseville
Écocentre, 440, Boulevard de la Gabelle, entrée # 4 , St-Etienne-des-Grès

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Lors de l'assemblée publique du lundi 18 octobre 2010, le conseil municipal entend statuer sur la demande de dérogation mineure de la résidence du 691, chemin de la Petite-Rivière Nord à Yamachiche.

NATURE DE LA DEMANDE

La demande consiste à réduire la marge de recul latérale pour un bâtiment accessoire résidentiel à 1.07 mètre au lieu de 1.5 mètre prévu au règlement et réduire la profondeur minimale d'un lotissement à 30.0 mètres pour une partie d'un lotissement projeté au lieu de 60.0 mètres prévu au règlement.

EFFET DE LA DEMANDE

Le bâtiment accessoire résidentiel empièterait de 0.43 mètre dans la marge de recul latérale et la profondeur maximale du lot serait de 30.00 mètres au lieu de 60.0 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre à 19h55 lors de l'assemblée publique du conseil municipal, le lundi 17 janvier 2011.